BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE - I

FR0013385531

ACTIONS — 31/10/2026

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 2 140,72 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/10/2026
Actif géré : 20,17 (millions EUR)
Code ISIN : (C) FR0013385531
(D) FR0013385549
Code Bloomberg : BFTVEIC FP
Indice de référence : 100% STOXX EUROPE 600
Notation Morningstar "Overall" © : 4
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND EUROPE LARGE-CAP BLEND EQUITY
Nombre de fonds de la catégorie : 1797
Date de notation : 31/10/2026
Eligible PEA : Oui

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du compartiment est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Stoxx 600 (dividendes nets réinvestis) tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

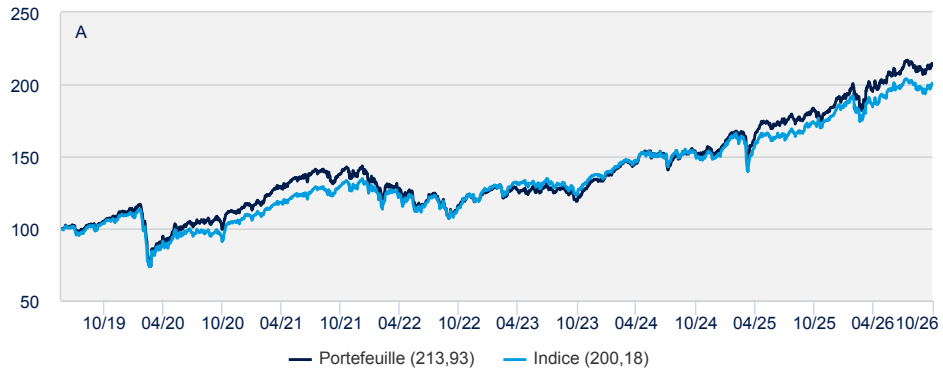
1 **2** **3** **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 *(Source : Fund Admin)*



A : Date de début de calcul de la performance qui correspond à la date effective de début des investissements dans la stratégie actions de VIA AM

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)*

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
Depuis le	**31/12/2025**	**30/09/2026**	**31/07/2026**	**31/10/2025**	**31/10/2023**	**29/10/2021**	**-**	**20/06/2019**
Portefeuille	15,59%	2,34%	1,34%	17,84%	78,66%	55,46%	-	113,93%
Indice	11,66%	1,96%	-0,02%	15,88%	61,12%	54,74%	-	100,18%
Ecart	3,93%	0,38%	1,35%	1,96%	17,54%	0,72%	-	13,75%

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* ²

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	21,47%	13,69%	12,63%	-15,96%	24,10%	2,96%	-	-	-	-
Indice	19,80%	8,79%	15,80%	-10,64%	24,91%	-1,99%	-	-	-	-
Ecart	1,67%	4,90%	-3,17%	-5,31%	-0,81%	4,95%	-	-	-	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	**106**

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
ASML HOLDING NV	**3,69%**
NOVARTIS AG	**3,53%**
SCOUT24 SE	**2,80%**
AXA SA	**2,56%**
ISS A/S	**2,47%**
PEARSON PLC	**2,40%**
GENERALI	**2,33%**
BNP PARIBAS SA	**2,33%**
MUNICH RE AG	**2,26%**
DEUTSCHE TELEKOM AG	**2,13%**
Total	**26,51%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	13,49%	12,46%	14,14%
Volatilité de l'indice	12,50%	12,36%	13,78%
Tracking Error ex-post	3,60%	3,64%	3,64%
Ratio d'information	0,55	1,18	0,03
Ratio de sharpe	1,17	1,43	0,50
Beta	1,04	0,96	0,99

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement *
Baisse maximale	**-36,90%**
Délai de recouvrement (jours)	**291**
Moins bon mois	**03/2020**
Moins bonne performance	**-16,07%**
Meilleur mois	**11/2020**
Meilleure performance	**12,22%**

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE - I

ACTIONS

31/10/2026



Guillaume Dolisi

Gérant de portefeuille



Hicham Qasmi

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Marchés : en octobre, les marchés actions européens ont rebondi après un mois de septembre difficile. Sur la période, le Stoxx 600 gagne 2,0%, tandis que le Nasdaq perd plus de 6%. Cette fois-ci, la plus faible pondération des indices européens dans les valeurs technologiques a été bénéfique. La situation est toutefois moins favorable après conversion en dollars, l'euro ayant cédé environ 1,5%. Dans ce contexte, le fonds BFT Partners - VIA Equity Europe gagne 2.3% et reste en avance par rapport à son indice de référence depuis le début de l'année (+15.6% contre +11.7% pour son benchmark).

Facteurs et sélection de titres : les contributions factorielles ont été négatives. La sous-pondération du facteur Size a continué de peser sur la performance, tout comme la sous-pondération des titres suisses.
La sélection de titres est plus favorable. Scout24 (OW, +26.9%) et Orion (OW, +21.6%) font partie des meilleurs contributeurs tandis que Roche Holding (UW, +15.6%) et ASM International (OW, -17.8%) pèsent le plus sur la performance.

Perspectives : il existe des approches très différentes pour investir (avec succès) à long terme dans les actions. Par opposition à la gestion passive qui sélectionne et pondère ses titres en fonction de leur taille, nous privilégions une approche en deux temps. Nous faisons le pari que si nous parvenons à sélectionner des entreprises à même d'offrir le maximum de création de richesse pour l'actionnaire, alors la valeur boursière du portefeuille suivra. Malgré la volatilité observée lors des phases de contraction/expansion de multiples, ce « super facteur » explique bien la majeure partie de la performance des marchés actions sur longue période. D'ailleurs, lorsque ces derniers s'éloignent de leur performance économique, il s'agit en général d'opportunités d'investissement ou de désinvestissement. Avec le fonds BFT Partners - VIA Equity Europe SRI, nous adoptons une approche diversifiée, *Buy & Hold,* concentrée sur la maximisation de la création de valeur à long terme du point de vue de l'actionnaire. Le fonds continue ainsi d'afficher des fondamentaux satisfaisants, avec une rentabilité économique (*Economic Profitability*) de 20.3% pour un PER économique de 16.1x (*FEV / Economic Assets / Economic Profitability*), tout en conservant une diversification importante (environ 120 sociétés différentes).

	Portefeuille	Benchmark
Rentabilité économique	20.30 %	14.30 %
Évaluation économique	16.1x	17.2x
Nombre de sociétés en portefeuille	10,5	600
Capitalisation moyenne (euros)	19.8 Mds	28.3 Mds
Capitalisation médiane (euros)	16.2 Mds	11.6 Mds
Taux de rotation annuel (un an glissant)	57.80 %	-
Active share	74.30 %	-

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE - I

ACTIONS 31/10/2026

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE *(Source : Groupe Amundi)*

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (Portefeuille - Indice)
SCOUT24 SE	2,80%	0,04%	2,76%
ISS A/S	2,47%	0,04%	2,43%
PEARSON PLC	2,40%	0,07%	2,33%
SOPRA STERIA GROUP	2,05%	0,02%	2,03%
SPIE SA	2,07%	0,05%	2,01%
AXA SA	2,56%	0,56%	2,00%
GENERALI	2,33%	0,34%	1,99%
NEXT PLC	2,12%	0,15%	1,96%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	2,00%	0,05%	1,95%
CAPGEMINI SE	2,04%	0,16%	1,88%
Total	**22,83%**	**1,49%**	**21,34%**

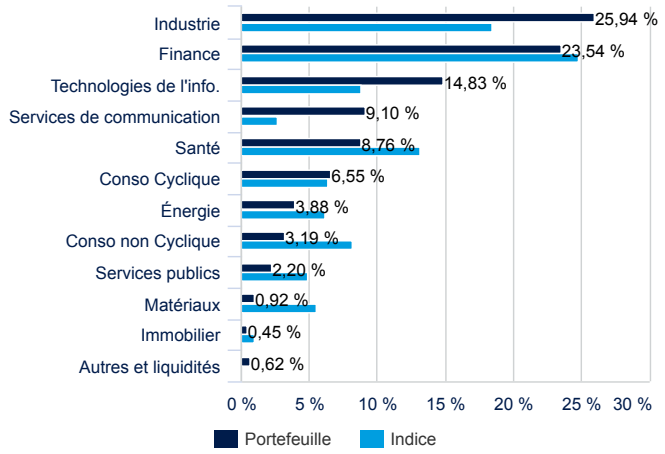
Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (Portefeuille - Indice)
ROCHE HOLDING AG	-	2,27%	-2,27%
SHELL PLC	-	1,99%	-1,99%
ASTRAZENECA PLC	-	1,80%	-1,80%
NESTLE SA	-	1,71%	-1,71%
SIEMENS AG	-	1,49%	-1,49%
TOTALENERGIES SE	-	1,43%	-1,43%
ALLIANZ SE	-	1,24%	-1,24%
HSBC HOLDINGS PLC	0,87%	1,97%	-1,10%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	-	1,06%	-1,06%
IBERDROLA SA	-	1,02%	-1,02%
Total	**0,87%**	**15,98%**	**-15,11%**

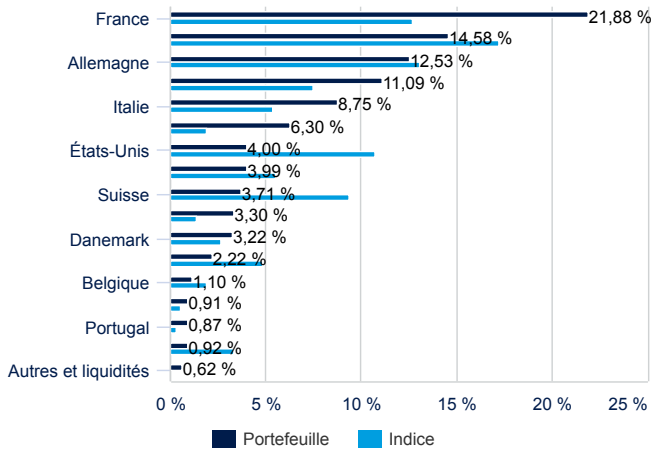
Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE - I

ACTIONS 31/10/2026

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	29/05/2019
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions internationales
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) FR0013385531 (D) FR0013385549
Souscription minimum: 1ère / suivantes	250 000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	-
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	10,00 %
Détail de la commission de surperformance	Stoxx 600
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,90%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	20/06/2019 : 100.00% STOXX EUROPE 600

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Morningstar. Tous droits réservés. Les informations incluses ci-dessous appartiennent à Morningstar et/ou à ses fournisseurs de contenu, ne peuvent pas être reproduites ou redistribuées et n'offrent aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations.

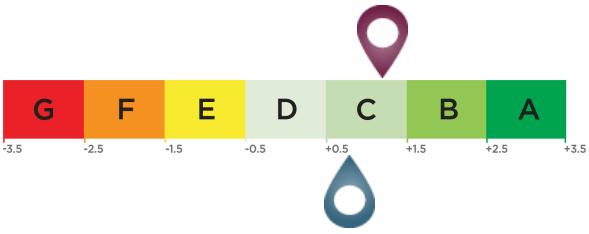
BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE - I

ACTIONS 31/10/2026

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG: 100% UNIVERS VIA



Score du portefeuille d'investissement: 1,19

Score de l'univers d'investissement ESG[1]: 0,77

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]	100,00%	99,41%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]	99,40%	97,63%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.